

Relations bilatérales

Avec :

Le Royaume de Norvège

I-Historique :

Etablissement des relations diplomatiques: 1993

Ouverture de l'ambassade de Norvège à Tunis: 1993

(Transfert à Alger après 2011)

Ouverture de l'Ambassade de Tunisie à Oslo : 1993

II- Cadre Juridique

Le cadre juridique régissant les relations bilatérales comprend les accords suivant :

- Accord relatif au transport aérien, signé le 28 mars 1959 à Tunis.
- Accord Commercial, signé le 9 juin 1960 à Tunis.
- Convention de non double imposition, signée le 31 mai 1978 à Tunis.
- Protocole d'Accord instituant une Commission Consultative Tuniso-Norvégienne en matière civile, signé le 13 Juillet 1993.
- Accord signé en décembre 2004, instituant une zone de libre-échange entre la Tunisie et les pays de l'AELE dont fait partie la Norvège.
- Mémoire d'entente sur la mise en place d'un mécanisme de concertation politique entre les deux Ministères des Affaires étrangères, signé le 2 mai 2017 à Tunis.
- Accord de coopération entre l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA) et son homologue norvégienne, signé le 2 mai 2017.

III- Consultations politiques

En vertu du Mémoire d'entente sur la mise en place d'un mécanisme de concertation politique, la première session des consultations politiques entre les deux pays est prévue en 2018 à Oslo. Elle sera l'occasion de débattre des questions bilatérales, régionales et internationales d'intérêt commun.

IV- Echanges commerciaux

(millions de dinars)

	2015	2016	2017
Exportations	11.5	9.2	13.7
Importations	11.1	38.2	25.3
Solde	0.4	-29	-11.6
Taux de couverture	103	24	

Source : INS